



TRECENTO

A S S E T M A N A G E M E N T

Politique d'Engagement Actionnarial et Rapport 2022

Trecento Santé ISR

Trecento Robotique ISR

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE

Informations à jour au 31/03/2023

Préambule

Les mutations économiques, sociétales et climatiques obligent aujourd'hui l'ensemble des parties prenantes (investisseurs, émetteurs, régulateurs, pouvoirs publics, ONG...) à une responsabilisation et à une prise de conscience collective en matière de politique d'investissement durable.

Depuis la création de Trecento AM en 2011, l'analyse des aspects de la gouvernance des émetteurs fait partie intégrante de la méthodologie d'analyse fondamentale. Pour approfondir son approche d'investisseur responsable de long terme, Trecento AM a formalisé dès 2015 une démarche en ce sens en devenant signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), impliquant de fait un engagement d'information et de prise en compte des facteurs ESG dans le processus décisionnel de sélection des investissements. Les PRI complètent le Pacte mondial des Nations Unies, lequel invite les entreprises à intégrer dans leurs activités et leurs stratégies un éventail de principes universels relatifs aux droits humains, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

En 2019, Trecento AM a renforcé sa démarche d'intégration et d'analyse ESG afin de proposer des produits d'épargne socialement responsables et labellisés ISR à ses clients. L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Les fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR ont obtenu le Label ISR le 6 mars 2020.

Ce document a pour objectif de présenter notre politique d'engagement actionnarial ainsi que les leviers utilisés pour inciter les émetteurs à intégrer davantage les critères ESG dans le cadre de leur stratégie de développement et les encourager à être transparentes au regard de leur performance extra-financière.

Ce document peut être consulté et téléchargé sur le site internet de Trecento AM : <http://www.trecento-am.com/>

1. Principes et objectifs

En 2019, Trecento AM a défini une nouvelle stratégie d'investissement socialement responsable (ISR) en renforçant sa démarche d'intégration et d'analyse des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans la sélection des investissements, applicable aux OPC Trecento Santé ISR (toutes parts confondues : FR0011319664 ; FR0013224391 ; FR0013224409) et Trecento Robotique ISR (toutes parts confondues : FR0013219490 ; FR0013219482 ; FR0013282001). Les fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR ont obtenu le label ISR le 6 mars 2020 et se conforment à ce titre aux exigences du label.

Dans ce cadre, Trecento AM s'est doté d'une politique d'engagement actionnarial pour inciter les émetteurs à intégrer les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le cadre de leur stratégie de développement et les encourager à améliorer leurs pratiques dans la durée.

La politique d'engagement actionnarial de Trecento AM a un triple objectif :

- Engager un dialogue constructif et sur la durée avec les émetteurs sur l'importance d'intégrer les critères ESG dans le cadre de leur activité et stratégie de développement ;
- Encourager les émetteurs à être transparents et à publier leurs démarches et politiques en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ainsi que de performance extra-financière ;
- Échanger avec les émetteurs afin d'identifier et évaluer les actions entreprises et les progrès effectués par l'émetteur au regard d'un ou plusieurs indicateurs ESG particulier(s) ou d'une ou plusieurs controverse(s).

2. Moyens et mise en œuvre

Notre politique d'engagement actionnarial se structure autour de 3 champs d'action :

- Politique de vote : Trecento AM a renforcé sa politique de vote pour allier l'approche ISR / ESG de Trecento AM avec les recommandations des sociétés de services de conseil de vote telles que Glass Lewis et ISS. En parallèle, Trecento AM pourra se baser sur leurs recommandations pour toute résolution sortant du cadre de notre politique de vote. Vous pouvez consulter et télécharger notre politique d'exercice des droits de vote sur le site internet de Trecento AM à l'adresse suivante : <http://www.trecento-am.com/notre-engagement-isr-esg/>.
- Initiatives collectives : compte tenu de la taille des encours (inférieurs à 500M€) et du positionnement des fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR (majoritairement

sur des sociétés à grande capitalisation boursière), rejoindre des initiatives collectives peut représenter pour Trecento AM un levier important afin de participer à la croissance de l'intégration des critères ESG par les émetteurs et à l'amélioration des pratiques de place. Signataire des PRI depuis 2015, Trecento AM se réfère et axe en partie sa stratégie ISR sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Les 10 principes du Pacte Mondial relèvent notamment des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement, ainsi que de la lutte contre la corruption.

- Dialogue avec les émetteurs : les Gérants et Analystes financiers de Trecento AM ont très régulièrement des réunions (réunions physiques, conférences, échanges téléphoniques ou par email) avec le management ou le département Relations Investisseurs des sociétés dans lesquels ils envisagent d'investir pour le compte des clients et investisseurs de Trecento AM. Ces réunions permettent d'aborder et de suivre les sujets stratégiques concernant le développement de politiques en lien avec les critères ESG (mise en place de politique de non-discrimination à l'embauche ; parité H/F au sein du conseil d'administration ; prise en compte du facteur Climat et de la transition énergétique dans la conception des produits ; etc). Elles permettent donc de suivre également les controverses et d'évaluer les réponses et actions initiées par l'émetteur pour y faire face.

3. Périmètre

Le champ d'application de notre politique d'engagement actionnarial s'étend à toutes les sociétés en portefeuille pour les fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR, ainsi qu'à toutes les sociétés des univers d'investissement Santé et Robotique susceptibles d'entrer en portefeuille à l'issue d'une analyse fondamentale et extra-financière.

Les engagements pris par Trecento AM dans le cadre d'initiatives collectives concernent l'ensemble des sociétés des univers d'investissement (Santé et Robotique).

4. Communication sur nos actions et suivi

Notre politique d'engagement actionnarial est mise à jour au minimum une fois par an ou lorsqu'une modification de la politique intervient (exemple : signature d'une initiative collective et internationale impliquant une obligation de reporting spécifique).

Nous publions notre politique et rapport d'engagement (voir ci-dessous), ainsi que l'ensemble de nos documents relatifs à l'investissement socialement responsable (incluant notamment notre rapport sur notre politique d'exercice des droits de vote) sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.trecento-am.com/notre-engagement-isr-esg/>

Le suivi de nos actions est formalisé de différentes manières :

- **Vote** : les votes effectués par Trecento AM lors des assemblées générales d'actionnaires font l'objet d'un rapport de politique de vote, publié chaque année. Pour toute demande spécifique concernant la justification de nos décisions de vote, veuillez adresser votre requête à l'adresse suivante : contact@trecento-am.com
- **Suivi des controverses** : Trecento AM a formalisé un outil de suivi, sous forme d'une base de données, permettant d'identifier, répertorier, caractériser et suivre les controverses impactant les sociétés constituant les portefeuilles Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR. En fonction du degré de gravité lié à une controverse, l'impact sur la gestion du fonds peut être significatif. En cas de répétition des controverses, nous sommes amenés à durcir leur degré de gravité afin de sanctionner leur récurrence.
- **Initiatives collectives** : le suivi des initiatives est formalisé dans le rapport d'engagement, publié chaque année.
- **Dialogue avec les émetteurs** : les sujets ESG évoqués avec les émetteurs participent à la mise à jour de leur note ESG dans le cadre de notre politique d'intégration ESG et de sélection des investissements (formalisation à travers le questionnaire ESG propriétaire de Trecento AM). En effet, la note ESG des émetteurs a un impact potentiel sur leur éligibilité et pondération au sein de nos fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR. D'autre part, le dialogue avec les émetteurs au regard de sujets ESG spécifiques et/ou sensibles fait l'objet d'un compte-rendu écrit et/ou oral lors des comités d'investissement.

5. Identification et gestion des conflits d'intérêts

Conformément à la réglementation, Trecento AM a établi une politique interne destinée à prévenir, identifier et gérer les conflits d'intérêts.

Une cartographie des conflits d'intérêts potentiels est mise à jour régulièrement. De plus, un registre des conflits d'intérêts est tenu par la Conformité et le contrôle interne de Trecento AM.

Ainsi, en vertu du code de déontologie de la Société et de son cadre procédural en matière de gestion des conflits d'intérêts, les collaborateurs sont sensibilisés et attentifs au respect de l'ensemble des dispositions y relatives. A titre d'exemple, la procédure en place intègre le fait que chaque collaborateur est tenu de déclarer périodiquement au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) : la liste des mandats détenus et les opérations de marché réalisées. Sur la base de ces déclarations, un contrôle est ensuite réalisé s'assurant du respect de ces dispositions.

En outre, les collaborateurs chargés du vote sont soumis à l'obligation de faire remonter au RCCI toute problématique rencontrée ou manquement aux règles déontologiques.

Enfin, le RCCI est chargé de la correcte application de la politique de vote de Trecento AM.

6. Rapport d'engagement 2022

Le rapport d'engagement, publié chaque année, a pour objectif de présenter les résultats de la mise en œuvre de notre politique d'engagement actionnarial.

Il présente notamment les changements concernant la politique, ainsi que les actions qui ont été entreprises en lien avec celle-ci (dialogue avec les émetteurs ; suivi des controverses ; initiatives collectives ; rapport de politique de vote).

a. Politique de vote

En 2022, Trecento AM a participé à 40 assemblées générales et 1 assemblée générale extraordinaire :

- 20 assemblées générales et 0 assemblée générale extraordinaire pour Trecento Santé ISR (représentant 53,9% des encours au 31/12/2021) : UnitedHealth Group, Thermo Fisher Scientific, Eli Lilly & Co, AstraZeneca, Catalent Inc, Horizon Therapeutics, Olympus Corp, AbbVie Inc, Vertex Pharmaceuticals Inc, IQVIA Holdings, Wuxi Biologics, Align Technology, Omnicell Inc, HCA Holdings, Medtronic, Illumina, Pfizer Inc, Merck & Co, Teleflex Inc et Cigna Corp

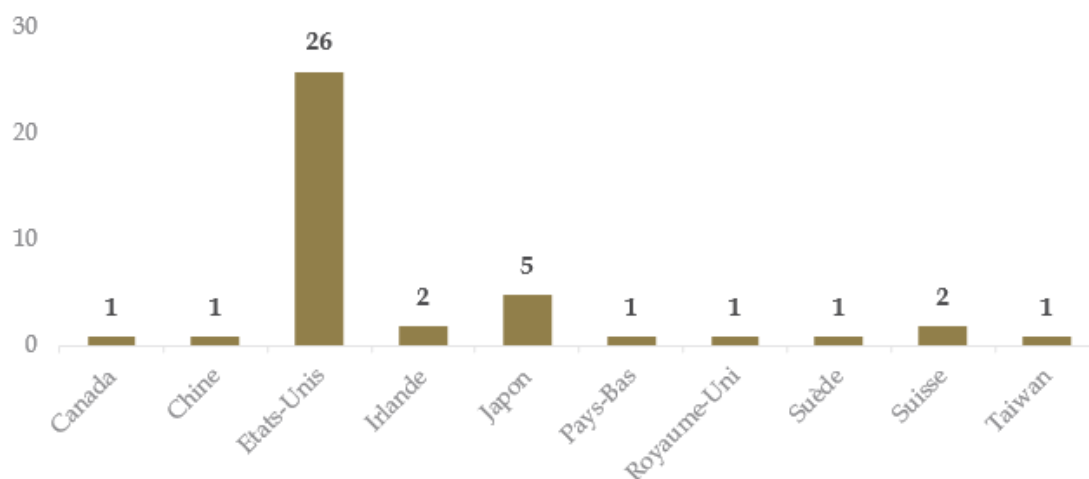
Remarque : dans les 20 premières positions du fonds Trecento Santé ISR au 01/01/2022, Trecento AM n'a pas voté pour la société suisse Roche Holding AG pour laquelle nous détenons les actions sans droit de vote. Pour compenser, nous avons voté pour Cigna Corporation, la 21ème société du fonds

- 20 assemblées générales et 1 assemblée générale extraordinaire pour Trecento Robotique ISR (60,1% des encours au 31/12/2021) : ASML Holdings, Nvidia Corp, KLA-Tencor Corp, Deere & Co, Keyence Corp, ATS Automation Tooling System, Taiwan Semiconductor Manufacturing Company ADR, Illumina, Advanced Micro Devices, ABB (1 AG et 1 AGE), Tenable Holdings Inc, Tokyo Electron, Ericsson LM, Fanuc, Amazon.com Inc, Yaskawa Electric, Omnicell, Teradyne Inc, Thermo Fisher Scientific Inc et Teladoc Health Inc

Remarque : dans les 20 premières positions du fonds Trecento Robotique ISR au 01/01/2022, Trecento AM n'a pas voté pour deux sociétés, respectivement Cerence Inc pour laquelle un défaut opérationnel ne nous a pas permis de finaliser le vote ainsi que JD.com Inc pour laquelle nous détenons les actions sans droit de vote. Pour compenser, nous avons voté pour Thermo Fisher, la

24^{ème} société du fonds, pour laquelle nous avons communément voté au titre des actions détenues dans les fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR, ainsi que pour Teladoc Health Inc, la 26^{ème} société du fonds

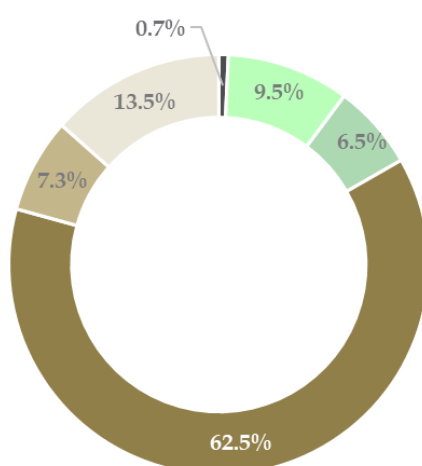
Répartition géographique des AG/AGE pour Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR



En 2022, au titre des 41 AG/AGE, Trecento AM a exprimé ses opinions sur 565 résolutions :

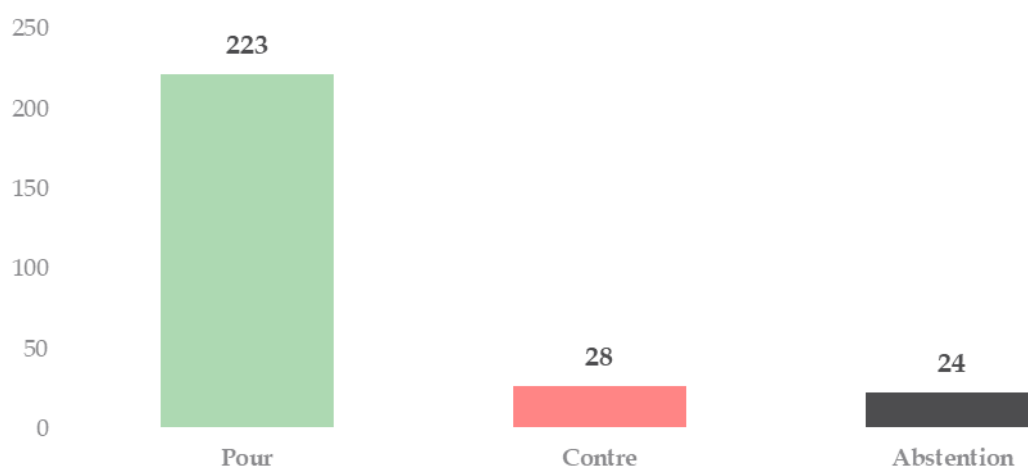
- Trecento Santé ISR : 275 résolutions, dont une majorité (62,5%) concernent le thème « Nomination des administrateurs et mandataires sociaux ». Nous avons voté favorablement (« Pour ») aux résolutions dans 81,1% des cas (223) et négativement (« Contre ») dans 10,2% des cas (28). Nous nous sommes abstenus dans 8,7% des cas (24).

Répartition des résolutions TS ISR par thème (%)



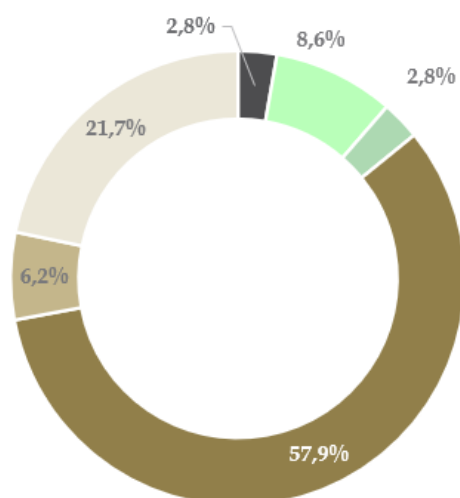
- Approbation des comptes
- Opérations financières
- Droits des actionnaires minoritaires
- Nomination des administrateurs et mandataires sociaux
- Nominations et rémunérations des commissaires aux comptes et auditeurs
- Autres résolutions (dont résolutions d'actionnaires)

Répartition des votes aux résolutions pour Trecento Santé ISR



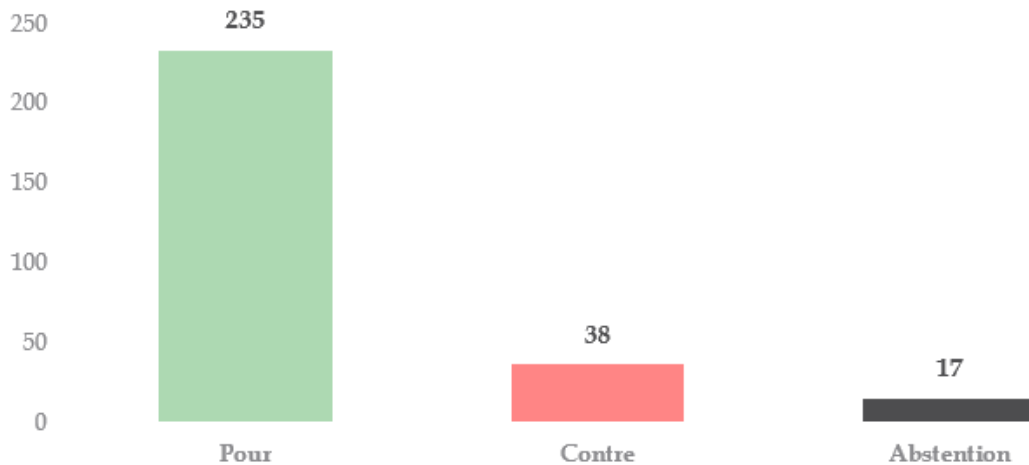
- Trecento Robotique ISR : 290 résolutions, dont une majorité (57,9%) concernent le thème « Nomination des administrateurs et mandataires sociaux ». Nous avons voté favorablement (« Pour ») aux résolutions dans 81,0% des cas (235) et négativement (« Contre ») dans 13,1% des cas (38). Nous nous sommes abstenus dans 5,9% des cas (17).

Répartition des résolutions TR ISR par thème (%)



- Approbation des comptes
- Droits des actionnaires minoritaires
- Nomination et rémunération des commissaires aux comptes et auditeurs
- Opérations financières
- Nomination des administrateurs et mandataires sociaux
- Autres résolutions (dont résolutions d'actionnaires)

Répartition des votes aux résolutions pour Trecento Robotique ISR



Le récapitulatif de nos votes aux assemblées générales/extraordinaires est publié sur le site internet de Trecento AM à l'adresse suivante : <https://www.trecento-am.com/votes-aux-assemblees-generales-des-emetteurs-en-portefeuille/>

Pour l'exercice 2023, nous avons apporté des améliorations à notre politique de vote :

- **Indépendance des membres du conseil d'administration** : nous considérons désormais que l'administrateur d'une société où il fut exécutif il y a 5 ans ou moins est un membre non-indépendant ;
- **Séparation des pouvoirs** : nous considérons désormais que la présence d'un Lead Director n'est pas suffisant pour contrebalancer les pouvoirs face à un CEO également Président d'un conseil d'administration. Nous nous opposerons à sa réélection au sein du conseil d'administration ;
- **Déclassification des membres du conseil d'administration** : nous votons favorablement pour les résolutions portant sur la déclassification des membres du conseil d'administration. En effet, nous sommes favorables au renouvellement annuel de l'élection de tous les administrateurs, une mesure qui offre davantage de flexibilité aux actionnaires ;
- **Élection d'administrateurs présents à plusieurs conseils d'administration** : afin de s'assurer que les administrateurs sont assez investis dans les conseils d'administration qu'ils occupent, nous décidons de limiter le nombre maximum de sièges aux conseils d'administration pour un même administrateur. Nous votons contre l'élection d'un administrateur siégeant à plus de 4 conseils supplémentaires de sociétés cotés s'il est sans autre activité ou 2 conseils supplémentaires s'il est exécutif d'une société. Aussi,

nous considérons qu'un mandat de président d'un conseil d'administration compte pour 2 sièges ;

- **Indépendance et renouvellement du conseil d'administration** : afin d'assurer le renouvellement du conseil d'administration et son indépendance, nous votons contre la réélection d'un administrateur y siégeant depuis plus de 16 ans.

Nous prépublions nos intentions de vote avant la tenue de l'Assemblée Générale. Ces données sont consultables sur notre site internet : <https://www.trecento-am.com/votes-aux-assemblees-generales-des-emetteurs-en-portefeuille/>

b. Dialogue avec les émetteurs

Remarque au regard de l'épidémie de Covid-19 : la crise sanitaire a eu un impact significatif depuis 2020 sur nos actions en matière de politique d'engagement actionnarial. Pour cause, le nombre de réunions avec les émetteurs a drastiquement diminué. Les réunions physiques ont pour la grande majorité été remplacées par des conférences et réunions virtuelles. En dépit de leurs nombreux avantages, les réunions virtuelles ont aussi pour effet d'augmenter le nombre d'intervenants côté investisseurs, limitant alors le potentiel de prise de parole sur les sujets ESG. En 2021, Trecento AM a participé à des sessions virtuelles dédiées (3) et avait pour objectif d'élever significativement ce niveau en 2022. En 2022, la faible occurrence de sessions virtuelles dédiées à l'ESG ne nous a pas permis d'élever notre niveau de participation comme prévu initialement.

En 2022, nous n'avons donc pas eu l'opportunité d'engager un dialogue avec les émetteurs de nos univers d'investissement.

c. Gestion des controverses

En 2022, Trecento AM a identifié 15 controverses sur les fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR :

	Trecento Santé ISR	Trecento Robotique ISR
Nombre de controverses	10	5
- Controverse(s) de degré 1	5	2
- Controverse(s) de degré 2	0	2
- Controverse(s) de degré 3	1	1
- Controverse(s) non classifiée(s)	4	1

- **Trecento Santé ISR** : 10 controverses identifiées sur 10 sociétés. Sur les 10 controverses, 5 sont de degré 1, aucune sont de degré 2 et 1 est de degré 3. 4 ne sont pas encore classifiées en raison de l'incertitude concernant la réalité des faits reprochés et de l'absence de poursuites judiciaires/administratives à ce stade.
- **Trecento Robotique ISR** : 5 controverses identifiées sur 4 sociétés. Sur les 5 controverses, 2 sont de degré 1, 2 sont de degré 2 et 1 est de degré 3.

En 2021, Trecento AM avait identifié 27 controverses sur les fonds Trecento Santé ISR et Trecento Robotique ISR :

	Trecento Santé ISR	Trecento Robotique ISR
Nombre de controverses	23	4
- Controverse(s) de degré 1	16	3
- Controverse(s) de degré 2	4	1
- Controverse(s) de degré 3	0	0
- Controverse(s) non classifiée(s)	3	0

d. Initiatives collectives

Compte tenu de la taille de la société et des effectifs de Trecento AM, nous n'avons engagé qu'une procédure liée à une initiative collective, celle de devenir signataire du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC). Celle-ci pousse les entreprises et signataires à aligner leurs stratégies et opérations sur les principes universels des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures qui font progresser la société. Néanmoins, la taille des effectifs de Trecento AM était trop faible et en dessous du minimum requis.

Rejoindre des initiatives collectives fait partie de nos axes d'amélioration et de progression.

Mentions Légales

Ce document ne peut être considéré comme une sollicitation ou une offre, un conseil juridique ou fiscal. Il ne constitue en aucun cas, une recommandation personnalisée ou un conseil en investissement. Avant toute décision d'investissement, il appartient à l'investisseur d'en évaluer les risques et de s'assurer que cette décision correspond à ses objectifs, son expérience et sa situation patrimoniale.

Les informations et opinions contenues dans ce document n'ont qu'un caractère informatif. Elles sont élaborées à partir de sources que Trecento Asset Management estime dignes de confiance, et ne sauraient être garanties par elle quant à leur exactitude, fiabilité, actualité ou exhaustivité.

Les réponses aux questions du présent document engagent la seule responsabilité de Trecento AM.

Il ne peut être donné aucune assurance que les produits présentés atteindront leurs objectifs. L'investissement en produits financiers peut comporter des risques et l'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Il est de votre responsabilité de considérer les impacts juridiques ou fiscaux consécutifs à l'investissement ainsi que de toute restriction éventuelle prévue par les lois et règlements qui vous sont applicables. Il vous appartient de vous assurer que la réglementation qui vous est applicable, en fonction de votre statut et de votre pays de résidence, ne vous interdit pas de souscrire les produits ou services décrits dans ce document. L'accès aux produits et services peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays.

Ce document n'est pas destiné aux investisseurs ayant la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le Prospectus des Fonds) et dans les conditions prévues par le Prospectus des Fonds.

Toute reproduction totale ou partielle est interdite sauf accord préalable de Trecento Asset Management.

Trecento Asset Management - SAS au capital de 300 000 euros

Siège social : 19 rue de la Paix – 75002 Paris

R.C.S. Paris : 538 141 334

Agrément AMF : GP-12000002 du 16 janvier 2012

Téléphone : 01 57 13 55 55 - contact@trecento-am.com